

**MAIRIE DE VENDAYS-MONTALIVET**

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
(Article 24 du Code Municipal)**

Le Conseil Municipal se réunira le :

**VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016 À 18H30**



**ORDRE DU JOUR :**

➤ **PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS DU DELEGATAIRE DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**

➤ **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Compte-rendu en annexe de la convocation*

➤ **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

- Approbation du procès-verbal du 29/07/2016

➤ **INTERCOMMUNALITE**

- Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes issue de la fusion

*Proposition d'accord local du Conseil Communautaire : 38 conseillers communautaires dont 3 représentants de Vendays-Montalivet au lieu d'une gouvernance « de droit commun » à 31 conseillers communautaires dont 3 représentants de Vendays-Montalivet*

- Dénomination et détermination du siège de la future Communauté de Communes

*Nom proposé par le Conseil Communautaire : « Médoc Atlantique », sous-titré « de l'Estuaire à l'Océan » ; siège administratif à Soulac-sur-Mer avec une annexe à Carcans ; siège du comptable assignataire à Soulac-sur-Mer*

➤ **BUDGET / REGIE**

- Modification de l'Autorisation de Programme-Crédits de Paiement (AP-CP) n°2015-1

*Proposition :*

N° AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2015	CP 2016	CP 2017
2015-1	Construction d'une salle culturelle	1 225 060,80 €	155 000 €	763 544,04 €	306 516,76 €

- Budget Commune – Décision modificative n°4 – Virement de crédits

*Annule et remplace la délibération n°127-2016 (amortissements et modification de l'affectation de résultats)*

- Budget Commune – Décision modificative n°5 – Virement de crédits

*Intégration de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (129 120€) et de la modification de l'AP-CP n°2015-1 pour abonder le chapitre 011*

- Ajustement de l'affectation de résultats du Budget Camping

*Annule et remplace la délibération n°124-2016 : « 86 629,18 € » en lieu et place de « 86 320,18 € » en résultat 2015 et résultat cumulé 2015 pour la section de fonctionnement et « 46 629,18 € » en lieu et place de « 46 320,18 € » affectés à la ligne 002*

- Budget Camping – Décision modificative n°4 – Crédits supplémentaires

*Annule et remplace la délibération n°129-2016 (amortissements)*

- Budget Camping – Décision modificative n°5 – Virement de crédits

*Transfert de crédits de la section d'investissement vers celle de fonctionnement (chapitre 23 vers chapitre 011)*

- Budget Eau et Assainissement – Décision modification n°2 – Crédits supplémentaires

*Annule et remplace la délibération n°128-2016 (amortissements et modification de l'affectation de résultats)*

- Fusion des régies « marché – déballage journalier » et « marché – abonnés et forains »

*Proposition de statuts en annexe de la convocation*

➤ **CONVENTION**

- Convention de servitude avec ERDF (ENEDIS) pour la mise en place d'une ligne électrique souterraine au 8 route d'Hourtin (parcelle BC 470)

*Convention disponible à l'Hôtel de Ville – délibération non prise en 2013*

- Convention d'accord de rétrocession d'une réserve incendie

*Réserve incendie allant être posée sur une portion de la parcelle AZ 84, sise chemin de Layguebasse*

➤ **VENTE**

- Vente du tracteur Renault Pales 240

*Offre de reprise par l'entreprise GUENON SAS, attributaire du marché public n°2016-01 : 8 000 € HT soit 9 600 € TTC*

➤ **EAU ET ASSAINISSEMENT**

- Rapports sur le Prix et la Qualité des Services – Eau et Assainissement  
*Consultables à l'Hôtel de ville*

➤ **PERSONNEL**

- Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services  
*A temps complet ; ouverture à compter du 1<sup>e</sup> décembre 2016*